

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU TOURNOI Rapide de Juillan 2026.

Article 1 : Présentation

Le club d'échecs de Juillan organise un tournoi rapide le 4 Octobre 2026 à la salle Moulat de Juillan (65).

Cet Open est ouvert à tout joueur respectant les conditions d'admission suivantes :

- **Comportement correct exigé**
- Être licencié A ou B pour la saison en cours à la F.F.E. (si la licence peut être prise sur place, le joueur devra fournir un certificat médical au club organisateur) ou avoir un code FIDE d'une autre fédération reconnue par la FIDE (différent du code FRA).
- Remarque :

Au début du tournoi, les joueurs n'ayant aucun classement recevront un ELO estimé (non classé) en fonction de leur catégorie d'âge.

Aucune ré-estimation ultérieure ne sera effectuée.

Article 2 : Règles et Appariements

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE actuellement en vigueur.

Les appariements se font au Système Suisse (Système accéléré dégressif) .

Seront appariés à la 1ère ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription.

Appariements et classements assistés par ordinateur (programme PAPI 3.3.8).

Remarques : Sauf cas de force majeure, les appariements de la ronde sont définitifs après l'affichage dans la salle. Un joueur ne désirant pas jouer une ronde, doit prévenir l'arbitre de son open au cours de la ronde précédente au plus tard.

Les Articles A.3 et A.5 s'appliquent pour l'intégralité de la manifestation.

Article 3 : Cadence

Cadence : 15mn avec un incrément de 5s par coup.

Article 4 : Horaires

Vérification des licences : 9h00 - 9h45.

Clôture des inscriptions : 9h15.

Affichage des appariements après chaque ronde.

Horaires des rondes :

1ère ronde	Début à 10h
2ème ronde	Début à 11h
3ème ronde	Début à 12h
4ème ronde	Début à 13h30

5 ^{ème} ronde	Début à 14h30
6 ^{ème} ronde	Début à 15h30
7 ^{ème} ronde	Début à 16h30
Cérémonie	à 18h

Ouverture de la salle 1/4 heure avant les rondes.

Accueil des participants le 4 Octobre à partir de 8h

Tout joueur se présentant après 9h15 ne sera apparié que pour la ronde 2 avec 0 (zéro) point.

Article 5 :

Droits d'inscriptions :

Adultes 16 euros, Jeunes (- 18 ans) : 8 euros.

Les prix sont cumulables. Les prix généraux sont répartis au système Hort.

Chaque joueur (présence obligatoire) reçoit le(s) prix auquel il a droit.

S'il y a moins de soixante joueurs engagés dans le tournoi, le calcul des prix se fera au prorata des inscrits.

- Prix du classement général,
 - 1^{er} prix : 110 euros + coupe
 - 2^{ème} prix : 90 euros + coupe
 - 3^{ème} prix : 80 euros + coupe
 - 4^{ème} prix : 70 euros + coupe
 - 5^{ème} prix : 60 euros + coupe
 - 6^{ème} prix : 50 euros + coupe
 - 7^{ème} prix : 40 euros + coupe

De nombreux autres prix seront distribués aux joueurs : Echiquiers, Tours géantes, livres, B.D., jeux...

Article 6 : Classement

Départage des ex aequo :

Il s'effectue en fonction du nombre de points de parties obtenu (gain = 1, nulle = ½, perte = 0).

Le départage entre les ex æquo est effectué par le Buchholz tronqué, Cumulatif puis par la Performance.

Article 7 : Forfaits

Un joueur apparié arrivant devant l'échiquier avec plus de cinq (5) minutes de retard est forfait. Tout joueur faisant forfait n'est apparié à une ronde que s'il justifie son absence (avant la publication des appariements de la ronde suivante). Tout joueur faisant deux forfaits consécutifs sera exclu du tournoi. Tout forfait et tout abandon de tournoi non justifié sera automatiquement

signalé au Directeur Juridique de la Direction Nationale de l'Arbitrage de la FFE pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.

Pour signaler une difficulté pour se rendre sur le lieu du tournoi, appeler le responsable de l'organisation au 06 45 81 12 94 en précisant les nom et prénom.

Article 8 : Fin de partie

A l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des blancs en cas de nullité) rentre les résultats sur l'ordinateur à la table d'arbitrage . Chaque joueur doit ranger les pièces sur l'échiquier.

En cas de non communication du résultat deux minutes après la fin de toutes les rencontres de la ronde en cours, la partie sera déclarée sans résultat pour les 2 joueurs (donc 0 point pour cette ronde pour les 2 joueurs).

Lorsque l'appariement est affiché, une contestation de résultat peut être prise en compte dans les 5 minutes suivantes. Dans ce cas l'appariement est refait. Passé ce délai, la ronde est lancée et aucune contestation ne sera prise en compte.

Article 9 : Nulle par accord mutuel

Les joueurs sont tenus de respecter la Charte des joueurs de la FFE et le code de l'éthique de la FIDE.

Une proposition de nullité ne doit intervenir qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier.

Pour pouvoir faire nulle par accord mutuel, il faut jouer au moins 10 coups. En dessous de ce nombre de coups, il faut le consentement de l'arbitre pour proposer nulle.

Article 10 : Rappels

La salle de jeu comprend « la zone de jeu » + les toilettes + « l'espace fumeur » + « l'espace boisson ». Le joueur au trait ne peut quitter la « zone de jeu » sans autorisation de l'arbitre. Pendant la partie, interdiction de quitter la salle de jeu sans autorisation de l'arbitre.

Rappels de règles et de particularités propres au tournoi :

- exclusion après 2 forfaits,
- respecter la charte du joueur d'échecs.
- Les téléphones doivent être éteints sous peine de sanction. L'utilisation d'un téléphone portable durant la partie entraîne la perte de la partie. Un téléphone qui émet un son entraîne la perte de la partie.
- les joueurs ne devront posséder aucun moyen électronique de communication dans la salle de jeu,
- si l'arbitre a des soupçons de tricherie envers un joueur, le joueur incriminé devra se conformer aux directives de l'arbitre. L'arbitre entamera une procédure disciplinaire auprès du Directeur-Juridique si les faits sont avérés,
 - les photos avec flash ne seront acceptées que durant les cinq premières minutes de la ronde,
 - analyse et blitz interdits dans la salle de jeu.
 - interdiction à un joueur d'aller dans la salle d'analyse pendant sa partie
 - vente de littérature échiquéenne interdite dans la salle de jeu
 - signalement des abandons non justifiés au Directeur Juridique pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.

- Éviter toute discussion et toute lecture suspecte.
- Tout comportement incorrect, y compris à l'extérieur ou sur les lieux d'hébergement pourra être sanctionné. Une tenue correcte est exigée sur les lieux du Tournoi.
- Les pendules doivent être manipulées calmement.
- Il est strictement interdit de fumer dans la zone de jeu ainsi que dans tous les locaux désignés comme « zones non-fumeurs » par les responsables de la sécurité du site.
- Les joueurs qui abandonnent le tournoi ne sont plus appariés

Article 11 :

Arbitre Principal : Vincent Gosselin (open)

Article 12:

Tous les participants et les spectateurs s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'Arbitre Principal

L'Organisateur